



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hépatite E

Question écrite n° 5245

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le développement de l'hépatite E ; moins connue que les hépatites A, B ou C, cette forme d'hépatite n'est pas assez prise en compte en Europe. Cette pathologie est particulièrement dangereuse pour les femmes enceintes, qui en développent une forme fulminante, étant mortelle dans 20 % des cas et entraînant des avortements spontanés et des décès prénataux. Cantonnée en Asie, en Afrique et au Mexique, cette variante de l'hépatite a été recensée aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Hongrie en Italie en Allemagne, en Espagne et en France. Il lui demande de préciser les données disponibles sur cette forme d'hépatite et les mesures préventives qu'entend prendre le Gouvernement pour éviter saprogression.

Texte de la réponse

Le virus de l'hépatite E (VHE), transmis par voie féco-orale, est responsable d'hépatites aiguës qui ne diffèrent pas sur le plan clinique des autres hépatites aiguës virales. La sévérité de l'infection est corrélée à l'âge du patient, avec au cours d'épidémies dans les pays en voie de développement, un taux de mortalité (létalité) évalué entre 1 % et 4 % dans la population générale, et à près de 30 % chez les femmes enceintes si l'infection est acquise au cours du 3e trimestre de la grossesse. Dans les pays industrialisés, la plupart des cas sont importés. Cependant, de véritables cas autochtones d'hépatites E ont été rapportés dans les pays à haut niveau d'hygiène, dont la France, hors de tout séjour en zone d'endémie. Alors que dans les pays endémiques la transmission est liée à la consommation d'eau ou d'aliments contaminés par les excréta fécaux, l'origine de la contamination responsable des cas autochtones dans les pays les plus avancés n'est pas clairement définie. Le rôle potentiel des animaux domestiques et sauvages comme réservoir de l'infection est suggéré par le fait que de nombreuses espèces animales sont sensibles à ce virus, en particulier le porc. Des examens phylogénétiques ont révélé une proximité génétique entre les souches VHE humaines et les souches porcines de la même zone géographique aux États-Unis, à Taiwan, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. La création en 2002 du Centre national de référence (CNR) des hépatites entérotransmissibles a contribué à identifier les cas autochtones d'hépatite E avec des cas plus fréquents dans les régions Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CNR a diagnostiqué en 2005 et 2006 une vingtaine de cas autochtones par an. Les sources de contamination à l'origine de ces cas n'ont pas été précisément déterminées. Par ailleurs, le diagnostic d'infection par le virus de l'hépatite E nécessite de combiner la recherche de marqueurs sérologiques et la détection du virus par amplification génique, l'interprétation des résultats se faisant en fonction des données épidémiologiques et cliniques. En 2007, un groupe de travail multidisciplinaire impliquant des professionnels en santé humaine et animale a été constitué par l'Institut de veille sanitaire pour définir les objectifs d'un système de surveillance de l'hépatite E. Les objectifs de cette surveillance sont d'estimer le nombre de cas d'hépatite E, de décrire leurs caractéristiques, de détecter les cas groupés autochtones, de caractériser les virus impliqués chez l'homme et de comparer les virus retrouvés chez l'homme, chez les animaux et dans l'environnement. Le groupe de travail recommande une surveillance nationale de l'hépatite E par une mise à déclaration obligatoire de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5245

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5786

Réponse publiée le : 15 juillet 2008, page 6218